



# BRETE'NEWS



## VOEUX DU MAIRE

Il aura fallu attendre 3 ans et une gestion mieux maîtrisée de la Covid pour qu'enfin la nouvelle municipalité élue en 2020, puisse présenter ses voeux à la population, salle Ayroles comme le veut la tradition.



L'occasion pour Pierre Moles de faire un tour d'horizon de l'actualité internationale et nationale, hélas pas toujours très clémente, mais aussi et surtout de parler des projets en cours ou à venir dans notre commune.

Et ils sont nombreux, qu'ils soient portés par le département : Collège, Cauvaldor: Construction de la crèche, Voie du collège, Piscine nordique, Place des Consuls; ou la commune: Rénovation énergétique du groupe scolaire, Gué de la Bourgnatelle, Aménagement du parc Ayroles (nouveaux jeux, sécurisation de l'aire, WC publiques), Terrain multisports à l'île, Rénovation en leds de l'éclairage public, Traitement de l'eau par UV, Renforcement du réseau et recherche de fuites...

Pour faire suite deux grands projets seront à l'étude: la deuxième passerelle d'accès à la Bourgnatelle et l'aménagement de l'avenue des tilleuls.

Enfin deux dossiers sont préoccupants: le devenir du collège actuel avec son coût de désamiantage à près de 500 000 € que la commune ne pourra pas supporter seule et l'état des quais près du pont qui sont en train de se creuser.

De quoi occuper le conseil jusqu'à la fin de la mandature.

Un grand merci et une excellente année ont été formulés à tous les bénévoles de toutes les associations: sportives, festives, culturelles, caritatives, anciens combattants, dont le rôle est primordial pour la vie et l'attractivité de notre commune et le bien de nos habitants.

Gendarmes et pompiers qui veillent quotidiennement sur notre sécurité ont eux aussi droit à des hommages bien mérités, tout comme l'ensemble de nos agents communaux qui agissent au quotidien en mairie, à l'école ou sur le terrain pour rendre le meilleur service à notre population.

Et c'est autour d'un bel apéritif dînatoire et dans un esprit de belle convivialité que s'est achevée cette cérémonie qui avait rassemblé près de 200 personnes.

## L'ÉCOLE DE BRETENOUX

Jeudi 2 février, Marine, animatrice du SYDED du Lot, est intervenue dans les classes de CM1 et CM2 pour nous donner la définition d'un déchet, nous présenter l'historique du devenir des déchets et les différentes poubelles actuelles (la poubelle verte et jaune, la poubelle marron, le composteur, le récup'verre, la borne textile et la déchetterie).

Nous avons appris que les déchets de la poubelle marron sont enfouis ou incinérés. En revanche, les déchets recyclables sont réutilisés pour fabriquer des objets. C'est pourquoi, il est important de trier les déchets pour économiser des ressources naturelles mais aussi pour réduire la quantité de déchets dans les poubelles marron.

Vendredi 3 février, nos classes de CM, accompagnées de deux animateurs du SYDED, sont allées visiter la base de valorisation des déchets de Saint-Jean-Lagineste.

Nous avons observé comment sont gérés les déchets. Tout d'abord, les camions qui les transportent sont pesés sur le pont-basculé. Ensuite, ils les déversent dans le hall de dépôt. Puis, ils sont triés par taille lors du passage dans un crible rotatif. Après, les déchets en acier sont écartés du circuit grâce à des séparateurs magnétiques. Par la suite, les autres déchets arrivent dans une salle sur des tapis roulants. Ils sont compactés par une presse à balles et ces balles sont stockées à l'air libre.

Nous avons été surpris par la taille des machines, la quantité de déchets et le poids des balles. Nous allons maintenant être encore plus attentifs quand nous trierons nos déchets à la maison ou à l'école !

Les élèves de CM1 de l'école de Bretenoux



## BOITE A LIVRES

Une boîte à livres pour enfants s'invite dans votre commune !

En déposant des livres pour enfants dans la boîte à livres, on leur donne une seconde vie, on fait découvrir les livres qu'on a aimés et on les fait voyager !

Mais pendant la période hivernale, on prend quelques précautions à cause de la pluie et du froid.

- Prenez garde à bien fermer la porte de la boîte
- Ne rien poser sur le dessus de la boîte à livres
- Ne mettre à l'intérieur que les livres qui logent, ne pas forcer avec des livres trop grands ou trop épais.

Alors pour éviter les pages qui gondolent ou qui moisissent, on dépose peu de livres en hiver et on les garde pour le retour des beaux-jours.

Bonne lecture !



## RECYCLAGES DES STYLOS

Nous avons installé une boîte à la mairie dans laquelle nous récoltons vos matériels d'écriture usagés et les recyclons au profit de la recherche sur les neurofibromatoses.

Ces boîtes aux couleurs des coccinelles, mascotte de l'association qui les récupère, ont été fabriquées par les enfants de la garderie scolaire.

Des boîtes sont installées aussi dans chaque classe de l'école afin que les enfants puissent trier leurs stylos usagés.

Les neurofibromatoses sont des maladies génétiques touchant environ 1 personne sur 3000. Elles prédisposent au développement de tumeurs.

Dans cette boîte nous récoltons vos matériels d'écriture usagés et les recyclons au profit de la recherche sur les **NEUROFIBROMATOSES**



## LE COIN DES ASSOS'

Après deux années d'absence imposées par la pandémie de Covid-19, le repas des aînés, qui fait partie des animations incontournables du début d'année, a pu être à nouveau être organisé. De nombreux bretenouviens se sont retrouvés à la salle Ayroles de Bretenoux, ce dimanche 22 Janvier. En ouverture le maire Pierre MOLES a brièvement pris la parole, pour souhaiter la bienvenue à tous les participants et dire sa satisfaction de reprendre, ce rassemblement des anciens, qui nous a tellement fait défaut. Le repas proposé et servi par le traiteur Très Lot, d'Alvignac, a fait l'unanimité tant pour le menu que pour le service. La partie musicale de cet après-midi était animée par Sébastien LAUSSIER.



## GRAND PRIX CYCLISTE

**Dimanche 26 mars** se déroulera le grand prix cycliste de Bretenoux /Cornac sur le désormais classique circuit avec le départ et l'arrivée devant les Établissements Bex.

L'Entente Vélo Bretenoux Biars et son Président Christian Loudes seront heureux de vous accueillir autour de ce circuit rapide et sélectif, où chaque année de nombreux coureurs assureront à n'en pas douter un spectacle de qualité.

- 1ère course départ 12h
- 2ème course départ 13h
- 3ème course départ 15h



## OLYMPIADES VITICOLES

**Olympiades Viticoles à Glanes le samedi 17 juin 2023.**

Le Comité des Fêtes et la Municipalité de Glanes organisent conjointement le samedi 17 juin 2023 les premières Olympiades Viticoles Glanoises. Ils proposent ainsi aux 17 communes du canton, dont Bretenoux bien sûr, de s'affronter lors de défis Intervillages. Les équipes de chaque commune, costumées selon leurs propres couleurs et accompagnées de fidèles et joyeux supporters devront se mesurer tout au long de cette journée dans des jeux traditionnels sportifs ou intellectuels mais surtout ludiques et festifs, accessibles à tous.

La nature exacte de ces épreuves est tenue absolument secrète et nous sera révélée seulement le jour J. Chaque équipe doit être composée de 3 femmes et 3 hommes, âgés d'au moins 18 ans. Nous cherchons donc dès maintenant parmi vous tous, celles et ceux, bretenouviennes et bretenouviens qui vont relever le gant dans la bonne humeur. Merci de bien vouloir contacter rapidement la mairie de Bretenoux. En effet, pour la première édition une et une seule équipe par village seulement sera autorisée à participer, alors n'attendez pas...

## NOS SAPEURS POMPIERS

La cérémonie de la Sainte-Barbe du centre d'incendie et de secours de Bretenoux s'est déroulée samedi 21 janvier au CIS à partir de 18 heures, en présence du chef d'Uti de Figeac, de sapeurs-pompiers de centres voisins du Lot et de Corrèze, de plusieurs élus et maires du territoire, de nombreux habitants et de tous les sapeurs-pompiers volontaires de Bretenoux en tenue avec casque.

Après la bénédiction de la stèle par le curé, l'émouvante cérémonie s'est poursuivie par la lecture des noms des sapeurs morts en service suivie d'une minute de silence, puis du dépôt de gerbe. C'est à l'occasion de la Sainte-Barbe, que des sapeurs-pompiers volontaires sont mis à l'honneur et reçoivent médailles, galons et félicitations.

Cette année, six médailles d'honneur des sapeurs-pompiers ont été décernées !

Ensuite, il a été procédé à seize remises de galons : de lieutenant honoraire à l'adjudant-chef Gérard Ruscassie ; d'infirmière au sapeur Laurine Sanchez ; d'adjudant-chef à l'adjudant Christophe Bladou et à l'adjudant Jérémy Noir ; de sergent-chef au sergent Benoit Ponthier, au sergent Maxime Dales, au sergent Mathieu Tronche et au sergent Laurine Fregeac ; de sergent au caporal-chef Sylvain Jales ; de caporal au sapeur première classe Tommy Charrier et au sapeur première classe David Petricola ; de première classe au deuxième classe Benjamin Meyniel, au deuxième classe Marie-Françoise Montiel, au deuxième classe Julien Maurie, au deuxième classe Etienne Moussie et au deuxième classe Amélie Perrier. L'adjudant-chef Christophe Bladou, le sergent Sylvain Jales, le caporal-chef Yannick Tronche, les sapeurs de première classe Denis Ayrolles et Céline Blanes ont reçu des félicitations.

C'est après les prises de paroles des autorités dans l'immense garage de la caserne, que l'assemblée a partagé le vin d'honneur offert par l'Amicale du centre de secours de Bretenoux.



## CLUB DES AINES D'ORLINDE

Le Samedi 18 février 2023 à 14h, le club des aînés d'Orlinde a organisé un Loto à la salle Ayroles. Cette animation, annulée les deux années précédentes suite à la pandémie, a été une belle réussite.

Dès 13h15, beaucoup d'adultes et d'enfants se sont présentés pour participer au loto. L'après midi s'est déroulée en quatre parties avec de beaux lots qui ont ravi les gagnants.

Les participants ont pu manger quelques très bons gâteaux préparés par nos adhérents et se désaltérer pendant la pause. L'animation s'est terminée vers 17h45.

L'association remercie la mairie pour le prêt de la salle et tous les commerçants et artisans pour leur soutien.

Rendez vous à l'année prochaine !

## PHARMACIES DE GARDE

A partir de 12h00 le samedi:

- du Samedi 04/03/23 au 11/03/23:
  - Pharmacie de la Cère à Biars
- du samedi 11/03/23 au 18/03/23:
  - Pharmacie de Sousceyrac
- du Samedi 18/03/23 au 25/03/23:
  - Pharmacie du Centre à St Céré
- du samedi 25/03/23 au 01/04/23:
  - Pharmacie d'Orlinde à Bretenoux
- du Samedi 01/04/23 au 08/04/23:
  - Pharmacie de Puybrun
- du Samedi 08/04/23 au 15/04/23:
  - Pharmacie de la Cère
- du Samedi 15/04/23 au 22/04/23:
  - Pharmacie Gambetta à St Céré
- du Samedi 22/04/23 au 29/04/23:
  - Pharmacie du Centre à St Céré

## COVID: CE QUI CHANGE

Les règles sanitaires ont changées au 1er février:

- L'isolement systématique des cas positifs et la réalisation d'un test au bout de 2 jours pour leur cas contact ne sont plus requis.
- Il reste fortement recommandé aux personnes positives et cas contact de respecter les gestes barrière, favoriser le télétravail, informer rapidement les personnes qui pourraient avoir été contaminées et éviter le contact avec les personnes fragiles.
- Les arrêts de travaux dérogatoires ne seront plus possible, seul le médecin pourra prescrire un arrêt de travail si l'état de santé du malade ne lui permet pas de travailler.
- Il est mis fin au service "contact Covid de l'assurance maladie". Les personnes qui réalisent un test de dépistage devront donner leur consentement pour l'utilisation de leurs données de test dans l'outil SI-DEP.

## EPHAD ROBERT DURRIEU

Une équipe d'animation renforcée !

Cécile, aide médico-psychologique, et Louise, service civique, viennent compléter le service de Laure notre dévouée animatrice. Grâce à cette nouvelle équipe les résidents pourront profiter d'une animation quotidienne.



# DÉPENSES 2022



Les charges à caractère général concernent pour le plus important :

Eau, électricité, combustible, fourniture entretien, maintenance, entretien bâtiments, assurances, fêtes et cérémonies, taxes foncières, achat repas au collègue pour cantine, ...

**Fait marquant de l'année :** malgré l'inflation, ce chapitre est en diminution de 4000€ / 2021. L'extinction de l'éclairage public, et une gestion stricte des autres postes de dépenses ont permis ce résultat dont peu de communes peuvent se prévaloir.

**Charge de personnel :** correspondent aux salaires de tous nos agents : administratifs, techniques, école (agent des Écoles, cantine, garderie), ménage des locaux communaux.

**Autres charges de gestion courantes :** indemnités des élus et subventions aux associations.

**Charges financières :** intérêts des emprunts.

## Fonctionnement:

DEPENSES	
DEFICIT	-
CHARGES A CARACTERE GENERAL	388 930,72
CHARGES DE PERSONNEL	600 238,38
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	29 220,40
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	91 937,07
CHARGES FINANCIERES	27 705,12
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	80,06
VC IMMO CEDES	1 945,89
DOT PROVISION DEPRECIATION ACTIFS CIRCULA	572,17
<b>S/TOTAL</b>	<b>1 140 629,81</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 140 629,81</b>

# RECETTES 2022



**Atténuation de charges :** remboursement du personnel en maladie.

**Ventes de produits, prestations de service :** paiement par les parents de la cantine et garderie, occupation du domaine public, concession cimetièrre, paiement d'une partie du personnel par le budget de l'eau, charges locatives facturées aux locataires de nos logements communaux.

**Impôts et taxes :** impôts directs locaux (foncier bâti et non bâti, compensation par l'état de la taxe d'habitation), attribution de compensation versée par CAUVALDOR, droits de place, fonds départemental sur droit de mutation.

**Dotation et participation :** dotation générale de fonctionnement et dotation de solidarité rurale attribuées par l'état, participation des autres communes aux frais de scolarité.

**Autres produits de gestion courante :** revenus des loyers, produits exceptionnels divers.

## Fonctionnement:

RECETTES	
EXCEDENT	582 472,02
ATTENUATION DE CHARGES	29 065,19
OPERATIONS D ORDRE (sauf compte 77)	-
OPERATIONS D ORDRE (compte 77)	1 345,89
VENTES DE PRODUITS PRESTATIONS DE SERVICES	134 764,89
IMPOTS ET TAXES	827 058,21
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	180 017,59
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	179 828,53
PRODUITS FINANCIERS	3,75
PRODUITS EXCEPTIONNELS	608,58
REPRISE SUR DOT PROVISION DEPRECIATION ACTIFS CIRCUL	158,11
<b>S/TOTAL</b>	<b>1 352 850,74</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 935 322,76</b>

**Le résultat 2022, excédent de gestion + excédent reporté : 794 692,95€**

**Après affectation du besoin de financement des investissements : 347 479,40€, l'excédent reporté pour 2023 sera de : 447 213,55€.**

Direction de la Publication: Mairie de Bretenoux, Réalisation: Agence TOTEM

Impression par nos soins en Mairie

Ne pas jeter sur la voie publique

**Vous pouvez trouver les informations pratiques de la mairie sur les applications :  
PanneauPocket et IntraMuros.**